

## Le mot du Directeur Général



Dans un environnement économique mondial difficile tout au long de 2001, la situation économique du Niger a connu cette année une amélioration, au regard de celle observée lors de l'exercice précédent. La coopération et l'aide internationale sont de nouveau opérationnelles, plusieurs projets de privatisation ont abouti, et certains chantiers programmés de longue date sont en début d'exécution.

Au cours de l'année écoulée, les indicateurs de la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER) ont évolué en corrélation avec la situation économique du pays, caractérisée par une stagnation presque totale au premier semestre et une reprise de l'activité dans la seconde partie de l'année, particulièrement sensible au dernier trimestre 2001. Par rapport à l'exercice précédent, le total de notre bilan s'accroît de +22,7% pour atteindre 25,6 milliards de FCFA à la clôture de l'exercice 2001 ; les dépôts de la clientèle progressent de + 37,3% et dépassent 21 milliards de FCFA à fin décembre dernier, niveau jamais obtenu auparavant.

Les résultats constatés sont sensiblement équivalents à ceux qui étaient prévus, malgré un premier semestre morose et des charges en forte croissance, liées à l'acquisition de nouveaux équipements et à l'évolution très importante de nos ressources.

Les objectifs fixés par notre Plan Triennal de Développement ont pour la plupart été atteints. Le plan de formation du personnel a été exécuté et a concerné pratiquement l'ensemble des salariés : il sera poursuivi au cours de l'année 2002 et des exercices suivants. Avec quelques mois de retard sur les prévisions, la nouvelle Agence de Maradi a ouvert ses portes au public le 1er octobre 2001. Des efforts sensibles d'équipement pour l'amélioration des communications ont été réalisés : entre les Agences et le Siège par transmission satellite, entre le Siège, les Banques et les autres sociétés du Groupe en réseau intranet, et enfin, entre le Siège et les correspondants de la Banque grâce à notre adhésion au réseau SWIFT depuis septembre 2001.

Pour l'année 2002, nos objectifs prioritaires seront essentiellement axés sur la recherche d'emplois sécurisés, afin d'accroître la rentabilisation de nos ressources, sur la consolidation de notre portefeuille de clientèle, et sur une amélioration des services rendus à notre public, tout en achevant les modernisations en cours et en poursuivant la formation de notre personnel.

L'image positive, marquée par la fiabilité et la rigueur, développée par notre Banque, ainsi que son appartenance au Groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING/BANK OF AFRICA, en développement continu et dont la notoriété va grandissante, sont des atouts que nous saurons mettre à profit, au bénéfice de notre clientèle.

**Khaled SUCCARI**  
Directeur Général

## **Faits marquants**

Au cours de l'année 2001

### **Mars**

- › Lancement d'un programme de formation du personnel visant tous les départements en contact avec la clientèle.

### **Avril**

- › Création du Service d'Action Commerciale.
- › Participation à Ouagadougou aux 5èmes Rencontres BANK OF AFRICA 2001 pour les cadres du réseau.

### **Septembre**

- › Adhésion au réseau mondial d'échanges par SWIFT.
- › Participation à Cotonou aux Rencontres BANK OF AFRICA 2001 pour les Administrateurs du réseau.

### **Octobre**

- › Ouverture à Maradi de la 4ème Agence de la BOA-NIGER.

### **Décembre**

- › Franchissement du seuil de 20 milliards de FCFA de dépôts de la clientèle.



## Chiffres clés

<b>Activité</b>	
Dépôts*	21 367
Créances*	7 649

<b>Résultat</b>	
Produit Net Bancaire *	1 827
Charges de fonctionnement *	1 370
Résultat Brut d'Exploitation *	341
Résultat Net *	244
Coefficient d'exploitation (%)	81

<b>Structure</b>	
Total Bilan *	25 645
Fonds Propres après répartition *	2 904
Fonds Propres/Total Bilan (%)	11,3
Effectif moyen pendant l'exercice	72

Au 31/12/2001

(\*) En millions de F CFA

## **Composition du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration, de 8 membres, est actuellement composé comme suit :

- M. Paul DERREUMAUX, Président
- BANK OF AFRICA - BENIN, représentée par M. Benoît MAFFON
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD), représentée par M. Boni YAYI
- PROPARCO, représentée par Mme Françoise DURIEZ
- M. Ousmane DAOU (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH)
- M. Georges ABALLO
- M. Francis SUEUR
- M. Boureima WANKOYE

## **Répartition du capital**

Au 31/12/2001, la répartition du capital s'établit comme suit :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH	42,6%
BANK OF AFRICA - BENIN	19,9%
Actionnaires nationaux	13,5%
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT - BOAD	15,0%
Proparco	5,0%
CFAO-Bénin	1,6%
Autres particuliers	2,4%

## **Rapport du Conseil d'Administration**

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2002 pour l'exercice social 2001.

- [Le cadre économique et financier de l'exercice 2001](#)
- [Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2001](#)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Le Conseil d'administration de votre Banque vous réunit ce jour pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice 2001 et la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER).

Le rapport qui vous est présenté comporte deux parties :

- un court aperçu du cadre économique et financier de l'exercice 2001 ;
- une analyse des Comptes de Bilan et de Résultat de l'exercice 2001.

### **Le cadre économique et financier de l'exercice 2001**

L'économie mondiale a été globalement marquée en 2001 par signes persistants de ralentissement, amorcé à la fin de l'année 2000 aux Etats-Unis. La progression du Produit Intérieur Brut (PIB) américain a été de +3,2% en rythme annuel au cours de l'année 2001, contre +4,8% en 2000. Les pressions inflationnistes ont été maîtrisées.

Le choc provoqué par les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis n'a entraîné qu'une paralysie ponctuelle de l'économie américaine dont le taux de croissance s'est néanmoins infléchi.

En effet, jusqu'au 11 septembre 2001, seule la consommation américaine avait permis à la croissance de se maintenir, tous les autres indicateurs amorçant déjà une récession qui s'est avérée plus faible et moins longue que prévue. Malgré cette décélération de l'économie, la devise américaine n'a pas fléchi, et on a même assisté à la tendance contraire ; l'Euro s'est encore affaibli en 2001, passant de 0,942 USD au début 2001 à moins de 0,90 USD en fin d'année. La monnaie européenne a ainsi perdu plus de 20% de valeur face au dollar du 1er janvier 1999, date de son lancement, au 31 décembre 2001.

En Europe, c'est le pays le plus important sur le plan économique, l'Allemagne, qui a connu le ralentissement le plus net, avec une croissance de + 0,7% en 2001, tandis que la France et l'Italie devaient enregistrer pour l'année écoulée une croissance de + 1,2% à + 1,3%. La croissance de la zone Euro est prévue à + 1,3% en 2002, la Banque Centrale Européenne disposant d'une marge à la baisse des taux dont elle pourra user pour soutenir la croissance.

Dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'année 2001 a été caractérisée au plan économique par :

- la baisse généralisée des principales cultures de campagne imputable à une insuffisance de la pluviométrie et à des filières agricoles incomplètement restructurées ;
- la bonne tenue de la production industrielle et manufacturière : + 4% ;
- la poussée inflationniste maîtrisée, mais au-delà du seuil de tolérance de 3% dans de nombreux pays.

Au Niger, l'année 2001 a été une année de consolidation après le retour à une vie constitutionnelle normale depuis décembre 1999 ; avec un taux de croissance qui devrait se situer à + 3,7% en 2001.

Ainsi, le programme économique et financier 2000-2003 a été approuvé par le Fonds Monétaire International (FMI) en octobre 2000, puis en novembre 2001, pour 59,2 millions de Droits de Tirage Spéciaux (DTS), dans le cadre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et de la Croissance (FRPC). De plus, l'Initiative renforcée en faveur des Pays Pauvre Très Endettés (PPTE) a permis au Niger de bénéficier d'une aide complémentaire de 11,5 millions de USD.

Toutefois, suite aux tensions de trésorerie enregistrées au 3<sup>e</sup> trimestre 2001, dues pour partie aux retards de décaissements de l'aide extérieure, au déficit de la campagne agricole 2000 et à la croissance de l'économie informelle, certains indicateurs n'étaient pas entièrement respectés à fin décembre 2001.

L'année budgétaire 2001 s'est cependant soldée par des recettes globales, hors dons, de 133,8 milliards de FCFA, soit +4,9% par rapport aux prévisions et + 21,6% par rapport à 2000 grâce à la hausse des recettes fiscales.

Les dépenses totales ont atteint 239,4 milliards de FCFA pour une prévision de 253,7 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 94,4%. Cependant, les dépenses d'investissements, d'un montant de 78,3 milliards de FCFA, n'ont été exécutées qu'à 83,2%.

Le déficit global hors dons s'établirait à 105 milliards de FCFA, soit en deçà du plafond fixé à 126,3 milliards de FCFA.

Les exportations ont légèrement progressé, de +1,8% en valeur, l'uranium demeurant la principale source des recettes d'exportation, pour environ 70 milliards de FCFA.

Au cours de l'année 2001, le Niger a mobilisé 56 milliards de FCFA de ressources, hors financements reçus du Fonds Monétaire International (FMI) et reversements compensatoires provenant de l'UEMOA, hors projets d'investissement, hors allègement et hors assistance PPTE. Ces ressources ont notamment été obtenues auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), grâce à un prêt de 30,4 milliards de FCFA, de l'Union Européenne, par une subvention de 17,6 milliards de FCFA, et de la France, par un ensemble de dons de 8 milliards de FCFA.

Vis-à-vis du système bancaire, l'Etat s'est désendetté de 0,7 milliard de FCFA en 2001.

Les crédits bancaires à l'économie se seraient infléchis de 71 milliards de FCFA à 66 milliards de FCFA, notamment à la suite d'un repli dans le secteur minier et pétrolier. Les dépôts dans les Banques se situeraient au 31 décembre 2001 à 80,3 milliards de FCFA, soit + 16%, par rapport à l'année précédente.

Pour 2002, les recettes totales prévues pour l'Etat sont de 250 milliards de FCFA, dont 53,5 milliards de FCFA de dons, dans le cadre du programme de convergence. Ce montant peut néanmoins paraître très ambitieux.

La politique de développement engagée par le Niger est axée sur la réduction de la pauvreté et exige en préalable un cadre macro-économique viable :

- une croissance économique forte et durable avec un PIB prévisionnel en progression d'environ +4% en 2002 ;
- la résolution des déficits internes et externes, en particulier pour le solde budgétaire ;
- la maîtrise de l'inflation, avec des prévisions inférieures à 3% ;
- la poursuite des réformes sectorielles et structurelles, et notamment les privatisations.

Au cours de l'année écoulée, le Niger n'a contracté ni garanti aucune dette extérieure à court terme. L'année 2002 laisse augurer des perspectives positives au plan économique, les recettes attendues des privatisations de SONITEL, NIGEELEC et SONIDEP notamment, devraient aider à la solution définitive du

problème des arriérés de paiement intérieurs de l'Etat et permettre ainsi la poursuite de relations harmonieuses avec les Institutions de Bretton Woods.

## **Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2001**

Les comptes de l'exercice 2001 de la BOA-NIGER confirment la reprise déjà amorcée au cours de l'exercice précédent. Les principaux indicateurs de notre bilan sont en hausse sensible et, malgré un premier semestre marqué par une faible activité et des charges en forte croissance, les résultats obtenus sont sensiblement équivalents à ceux prévus.

Le total du bilan au 31 décembre 2001 atteint 25 645 089 822 FCFA : il se chiffrait au 31 décembre 2000 à 20 893 949 362 FCFA. Le bilan 2001 enregistre donc une hausse de +22,7% par rapport à celui de l'année 2000, après une hausse de + 10,1% au cours de l'exercice précédent. Cette progression est essentiellement due à l'accroissement important des dépôts de la clientèle.

Les dépôts de la clientèle au 31 décembre 2001 s'élèvent à 21 367 millions de FCFA contre 15 560 millions de FCFA au 31 décembre 2000, et marquent donc une forte poussée de + 37,3%. Contrairement aux exercices précédents, l'année 2001 a connu un rythme d'activité plus régulier et les dépôts de la clientèle ont enregistré une croissance continue. Celle-ci, lente au premier semestre, s'est accélérée au cours des six derniers mois de l'année. Toutes les catégories de comptes de dépôts ont bénéficié de cette évolution positive.

Dans cet ensemble, les dépôts à vue progressent de 38,8% sur les 12 mois analysés, et atteignent 18 108 millions de FCFA à fin décembre 2001.

Les dépôts à terme sont également en forte hausse, de 31,3%, et représentent 2 483 millions de FCFA en fin d'année sous revue.

Les comptes d'épargne à vue, avec un rythme d'accroissement qui se ralentit sur l'exercice étudié, passent de 626 millions de FCFA en 2000 à 776 millions de FCFA en 2001.

La structure de nos dépôts ne s'est que légèrement modifiée. Au 31 décembre 2001, les dépôts à vue de la clientèle représentent 84,8% des ressources drainées contre 83,8% en 2000, les dépôts à terme 11,6% au lieu de 12,2% sur l'exercice précédent, et les comptes sur livret 3,6% pour 4,6% en 2000.

La contribution de l'Agence d'Agadez à la collecte des ressources de la clientèle s'est légèrement altérée pendant l'exercice sous revue.

Depuis le 1er octobre 2001, la BOA-NIGER est présente à Maradi où une nouvelle Agence a été inaugurée. Dès sa création, cette Agence, en liaison directe permanent par satellite avec le Siège, à l'instar de l'implantation d'Agadez, a pu offrir à la clientèle un service rapide pour ses opérations bancaires avec Niamey, Agadez et l'étranger.

L'Agence du Grand Marché, ouverte au public le samedi matin depuis le début du deuxième trimestre 2001, enregistre une forte progression de ses activités.

Ces améliorations, liées à la disponibilité du personnel qui a massivement participé aux sessions de formation qui lui ont été dispensées, ont permis de dépasser largement les objectifs retenus en début d'année 2001 en matière de collecte de ressources.

Les dettes interbancaires sont en retrait de 88,7%, en raison du remboursement début janvier 2001 d'un emprunt de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) négocié au niveau du Groupe, auquel nous avons souscrit pour un montant de 1 milliard de FCFA.

L'ensemble des engagements directs et des engagements par signature de la clientèle de la BOA-NIGER a progressé au cours de l'année de + 67,5%, atteignant 16 001 millions de FCFA au 31 décembre 2001. L'objectif de 9 615 millions de FCFA qui avait été fixé a largement été dépassé, notamment en raison des

engagements par signature.

Au cours de l'exercice sous revue, l'évolution des engagements a été relativement régulière, de manière analogue à l'évolution des ressources, avec une croissance lente au premier semestre qui s'est accélérée durant la seconde moitié de l'exercice.

Les engagements directs sont en légère hausse de +5,7% sur la période sous revue. Cette évolution n'est pas uniforme selon les postes, qui sont cependant tous en progression. Le montant total de ces concours en trésorerie s'élève donc à 7 649 millions de FCFA au 31 décembre 2001 contre 7 234 millions de FCFA au 31 décembre 2000.

L'encours des effets escomptés s'établissait à 565 millions de FCFA au 31 décembre 2001 pour 1 421 millions de FCFA à la fin de l'exercice précédent. Bien que cet écart ponctuel de - 60% ne soit pas pleinement significatif, l'analyse des comptes de produits confirme tout de même une baisse sensible de -25% en moyenne annuelle pour cette catégorie d'engagements.

L'augmentation des prêts et avances accordés à la clientèle est de 16% au cours de l'année 2001. Ceux-ci s'établissaient au 31 décembre 2001 à 3 539,8 millions de FCFA contre 3055,5 millions de FCFA un an auparavant.

L'encours des comptes ordinaires débiteurs a progressé de +29% sur l'exercice écoulé atteignant 3 544,9 millions de FCFA.

Les engagements par signature, notamment les cautions et avals, sont en très fort accroissement et dépassent les objectifs fixés.

Entre les deux dates d'arrêtés 2000 et 2001, l'encours des lettres de crédit est en progrès de +26,2%, passant de 397 millions de FCFA à 501 millions de FCFA. Cette poussée est encore plus importante en moyenne annuelle : en effet, l'analyse des comptes de produits indique une progression de + 90% des commissions perçues sur ce type d'engagements pour l'exercice sous revue.

L'encours des cautions et avals est multiplié par plus de quatre sur la même période, passant de 1 921 millions de FCFA au 31 décembre 2000 à 7 851 millions de FCFA au 31 décembre 2001.

Les titres de placements se sont repliés de 6 001 millions de FCFA au 31 décembre 2000 à 4 158 millions de FCFA au 31 décembre 2001. L'écart constaté provient du remboursement de titres arrivés à terme.

Les principaux postes du bilan de la BOA-NIGER sont, pour la plupart, en nette amélioration d'une année sur l'autre et dépassent donc les objectifs initialement arrêtés. C'est également le cas pour la plupart des postes des comptes de produit.

Ceux-ci sont globalement en hausse de +8,9% par rapport à l'année 2000, et atteignent un montant total de 2 223,9 millions de FCFA sur l'exercice 2001.

- les intérêts sur prêts interbancaires, favorisés par l'aisance de la trésorerie de la Banque, augmentent de plus de +43% ;
- les intérêts sur prêts, en accroissement pour le troisième exercice consécutif, confirment notre implication dans le financement de l'économie ;
- les intérêts sur comptes courants débiteurs enregistrent une augmentation plus modérée à +8,7% ;
- les seuls postes en recul sont celui des " produits sur titres de placement ", en baisse de -25%, pour les raisons déjà évoquées, et celui des " produits d'escomptes ", en diminution de -25% également, ceux-ci ne représentant cependant que 2% du total de nos produits.

Les commissions perçues au cours de l'exercice sont en forte poussée, de +18%, et reflètent l'accroissement du volume d'activité au cours de l'année. Les produits sur opérations de change connaissent dans le même temps pour leur part une légère contraction de -2,2%

Au cours de l'année 2001, et en application du Plan Triennal de Développement (PTD) adopté par le Conseil d'Administration, de gros efforts d'investissements, de formation du personnel et de modernisation de nos équipements ont été entrepris, engendrant ainsi une augmentation très sensible des charges de la Banque.

La BOA-NIGER s'est ainsi dotée de nouveaux moyens de communication, permettant de meilleures performances d'exécution de ses offres de services à la clientèle.

Une nouvelle version du progiciel informatique a également été installée, rationalisant et sécurisant les tâches accomplies.

Le 1er octobre 2001, comme il l'a déjà signalé, une nouvelle Agence a été ouverte à Maradi.

D'autres investissements sont en cours et seront finalisés durant l'année 2002.

Ainsi, les charges de personnel se sont accrues de +8,9% et s'établissent pour l'année 2001 à 493 millions de FCFA ; les autres frais généraux s'élèvent à 877 millions de FCFA sur la période sous revue, en augmentation de +23,6% par rapport à l'exercice précédent.

Les efforts déployés en matière commerciale ont induit dans le même temps un net dépassement des objectifs en matière de collecte de ressources, entraînant par ailleurs une forte augmentation des charges bancaires, mais plaçant la Banque en bonne position pour participer au développement du mouvement d'affaires de la clientèle et pour satisfaire les demandes de financements dans le cadre des divers projets en cours de réalisation.

Après dotations aux amortissements d'une somme de 115,2 millions de FCFA, après reprise du Fonds pour Risques Bancaires Généraux de 12,8 millions de FCFA, du fait de la nouvelle structure des engagements, et après dotation de 85,9 millions de FCFA aux provisions pour créances en souffrance, les éléments du compte d'exploitation conduisent à un résultat net avant impôts de 310,9 millions de FCFA.

L'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux dû pour l'exercice 2001 s'élève à 66 617 475 FCFA, permettant ainsi de dégager un bénéfice net de 244 345 041 FCFA ; celui-ci était de 301 786 602 FCFA à la fin de l'exercice précédent.

Au vu de ces données, votre Conseil vous propose, après constitution de la réserve légale :

- la distribution d'un dividende de 12% par action, soit au total 180 millions de FCFA ;
- l'affectation en réserve du solde du bénéfice.

Après répartition, les fonds propres de notre établissement s'élèveront ainsi à 2 874 844 873 FCFA contre 2 810 499 832 FCFA au 31 décembre 2000 et représentent donc, à fin 2001, plus de 11% du total du bilan de la BOA-NIGER.

Les efforts d'investissement et de formation se poursuivront à un rythme moins soutenu au cours de l'année 2002, en comparaison de ceux déjà déployés au cours de l'année écoulée. Les actions menées ont renforcé les capacités de la Banque, fortement consolidé sa place dans le paysage économique nigérien et permettent d'envisager l'avenir avec un optimisme raisonnable. La politique commerciale mise en place devrait en effet aboutir à une intégration encore plus importante dans la structure économique nationale et à la consolidation de notre contribution au développement du Niger.

Nous tenons enfin à remercier l'ensemble du personnel pour le travail accompli durant l'exercice 2001 et les efforts de formation auxquels il a pleinement adhéré. Nous l'encourageons à nouveau à poursuivre ses efforts dans ce sens, afin de consolider ainsi l'image de marque positive de la BOA-NIGER.

Nous comptons également sur l'appui permanent de tous nos actionnaires pour que ceux-ci accompagnent l'ensemble de l'équipe de la Banque dans les actions qui seront menées au cours de la présente année pour la poursuite du développement de notre institution commune.

## **Rapport des commissaires aux comptes**

sur l'exercice clos le 31 décembre 2001

- [Rapport général des commissaires aux comptes](#)
- [Rapport spécial des commissaires aux comptes](#)

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 17 mai 1999, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER) tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, relatives à l'exercice de douze (12) mois clos le 31 décembre 2001.

Les comptes annuels ont été arrêtés par BOA-NIGER, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur les comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

## **Rapport général des commissaires aux comptes**

### **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

A l'issue de cet examen, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont annexés aux pages 6 à 9 du présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque à la fin de cet exercice.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### **Conformité avec la réglementation bancaire**

Au titre de la réglementation bancaire, la Banque assure la représentation du capital minimum exigé par le dispositif prudentiel applicable au 1er janvier 2000 avec des fonds propres effectifs de KFCFA 2 722 milliards du 31 décembre 2001.

Par ailleurs, tous les ratios réglementaires sont respectés à l'exception de celui relatif à la structure du portefeuille qui s'établit à 10,11% au 31 décembre 2001 pour un minimum exigé de 60%.

### ***Vérification des informations communiquées aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de votre Banque.

Fait à Niamey, le 29 mars 2002

#### **Le Commissaire aux comptes**

Pour F.C.A. - FIDUCIAIRE CONSEIL ET AUDIT

Nouhou TARI

Expert - Comptable Diplômé

Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes**

Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées aux articles 438 et 447 de l'Acte Uniforme sur le droit des sociétés et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA) du 17 avril 1997.

En application des articles 440 et 442 du même Acte Uniforme, nous portons à votre connaissance les conventions visées aux articles cités au paragraphe précédent.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme sur le droit des sociétés et du GIE de l'OHADA, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Conventions conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

#### ***Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING Services S.A. (AFH-Services S.A.)***

**Administrateur concerné :** Société AFH S.A., Administrateur commun de BOA-NIGER et AFH-Services S.A.

**Nature et objet :** Convention d'assistance technique conclue entre AFH-SERVICES et BOA-NIGER approuvée par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 23 mai 1994. Cette convention porte sur :

- un appui technique, logistique et relationnel apporté par AFH-SERVICES et ses dirigeants à la Direction Générale de BOA-NIGER,
- une assistance technique sous la forme de mise à disposition d'Experts et de Consultants, de la fourniture de divers services, produits ou programmes.

**Modalités :** La convention comporte les rémunérations suivantes :

- une rémunération forfaitaire qui a été payée une seule fois au cours de l'exercice 1993/1994,

- une rémunération fixe mensuelle maximale de FRF 69 300,
- une rémunération proportionnelle de 4% du cash flow annuel de BOA-NIGER dans la limite de FRF 400 000 par an,
- une rémunération pour les interventions spécifiques. Ces rémunérations s'entendent nettes de l'impôt retenu à la source au titre du BIC dû par le prestataire et ont été réévaluées de 10% à compter du 1er janvier 1999 par décision du Conseil d'Administration du 12 avril 1999.
- Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001, les charges comptabilisées nettes d'impôt au titre de cette convention s'élèvent à FCFA 98 284 500 comprenant une rémunération nette de FCFA 22 684 500 au titre des interventions spécifiques.

### ***Avec la société African Information Network Services and Software Associated (AISSA) SARL au Bénin***

**Administrateurs concernés :** BOA-BENIN, Administrateur commun de BOA-NIGER et AISSA SARL.

**Nature et objet :** Contrat de maintenance informatique, relation avec la société éditrice du Progiciel de banque IGOR, développements informatiques nouveaux et en général apport d'une assistance en matière de savoir-faire informatique à compte du 1er juillet 1998.

**Modalités :** Les rémunérations des prestations fournies s'établissent comme suit :

- une rémunération mensuelle forfaitaire de FCFA 600 000,
- des honoraires pour les interventions faites par le personnel du prestataire.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001, ces rémunérations HTVA s'élèvent à FCFA 46 046 500 comprenant une rémunération nette de FCFA 19 114 000 au titre des interventions spécifiques.

### ***Avec BANK OF AFRICA - MALI (BOA-MALI)***

**Administrateur concerné :** Société AFH S.A., Administrateur commun de BOA-NIGER et BOA-MALI.

**Nature et objet :** Convention de prêt conclu en 1997 pour un montant de FCFA 300 000 000 sur une durée de 5 ans maximum au taux d'intérêt de 5% l'an. Ce prêt est destiné au refinancement de crédits à moyen et long termes accordés par BOA-MALI.

**Modalités :** Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001, les intérêts acquis s'élèvent à FCFA 11 847 379.

L'encours au 31 décembre 2001 est de FCFA 224 653 706.

### ***Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING Services S.A. (AFH-Services S.A.)***

**Administrateur concerné :** Société AFH S.A., Administrateur commun de BOA-NIGER et AFH-SERVICES S.A..

**Nature et objet :** Protocole d'accord conclu le 25 mars 1999 et son avenant du 15 novembre 1999 pour la recherche du bénéficiaire d'une somme reçue par BOA-NIGER le 23 février 1994 restée en suspens pour 2 638 140 FRF pendant une période n'excédant pas 5 années.

**Modalités :** Le montant de 2 638 140 FRF reçu dans les écritures de BOA-NIGER est transféré à AFH-SERVICES jusqu'à l'identification du bénéficiaire pour un montant net de 2 611 508,60 FRF et dont la date limite de la recherche n'excédera pas le 25 mars 2004.

AFH-Services a remis à BOA-NIGER une garantie à première demande délivrée par une banque désignée conjointement par BOA-NIGER et AFH-SERVICES d'un montant égal au quart de la somme en suspens, arrondi à 650 000 FRF.

La rémunération prévue au titre de cette convention s'établit au taux du marché interbancaire à un an sur la place de Paris minoré de 0,5 point et sera versée annuellement à BOA-NIGER.

La rémunération perçue pour la période allant de 25 mars 2000 à 25 mars 2001 s'établit à KFCFA9 401 au taux de 3,60% l'an et celle constatée en produits à recevoir pour la période allant du 26 mars 2001 au 31 décembre 2001 s'élève à KFCFA 7 425 au taux de 3,68% l'an.

### ***Avec Equipbail Mali S.A.***

**Administrateur concerné :** Société AFH S.A., Administrateur commun de BOA-NIGER et EQUIPBAIL-MALI.

**Nature et objet :** Contrat de crédit bail pour la fourniture du progiciel bancaire pour une durée de 36 mois allant jusqu'au 1er janvier 2004.

La redevance mensuelle HTVA s'établit à FCFA 5 714 732 et la valeur de reprise au 1er janvier 2004 à FCFA 1 750 000.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001, la redevance HT comptabilisée en charges s'élève à FCFA 68 576 784.

### **Convention conclue au cours de l'exercice**

#### ***Avec BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN)***

**Administrateur concerné :** BANK OF AFRICA - BENIN

**Nature et objet :** Convention de garantie à première demande en principal et en intérêts d'un emprunt obligataire conclue en 2001 à hauteur de 2 milliards de FCFA sur une durée de 7 ans au profit de BOA-BENIN. Cette garantie est appuyée d'une contre garantie de 1 milliard de FCFA délivrée par AFH au profit de BOA-NIGER.

**Modalités :** Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001, la rémunération perçue pour la période de septembre 2001 au 31 décembre 2001 s'élève à KFCFA 2 500.

Fait à Niamey, le 29 mars 2002

#### **Le Commissaire aux comptes**

Pour F.C.A. - FIDUCIAIRE CONSEIL ET AUDIT

Nouhou TARI

Expert - Comptable Diplômé

Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey

## Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en FCFA).

### Actif

Actif	Exercice 2000	Exercice 2001
Caisse	708 858 230	898 380 222
Créances interbancaires	4 303 500 073	10 701 223 461
A vue	2 732 532 431	4 819 903 003
Banque centrale	611 613 240	3 126 852 346
Trésor public, CCP	159 800 000	159 800 000
Autres établissements de crédit	1 961 119 191	1 533 250 657
A terme	1 570 967 642	5 881 320 458
Créances sur la clientèle	7 234 428 150	7 649 358 826
Portefeuille d'effets commerciaux	1 420 782 024	564 665 116
Crédits de campagne		
Crédits ordinaires	1 420 782 024	564 665 116
Autres concours à la clientèle	3 055 496 142	3 539 796 731
Crédits de campagne		
Crédits ordinaires	3 055 496 142	3 539 796 731
Comptes ordinaires débiteurs	2 758 149 984	3 544 896 979
Affacturation		
Titres de placement	6 001 280 000	4 158 130 000
Immobilisations financières	336 896 834	348 361 001
Crédit-bail et opérations assimilées		
Immobilisations financières mises en équivalence		
Immobilisations incorporelles	25 154 880	62 325 429
Immobilisations corporelles	463 680 864	499 711 340
Actionnaires et associés		
Autres actifs	1 769 797 662	1 276 161 811
Comptes d'ordre et divers	50 352 669	51 437 732
Ecart d'acquisition		
<b>Total de l'actif</b>	<b>20 893 949 362</b>	<b>25 645 089 822</b>

Hors Bilan	Exercice 2000	Exercice 2001
Engagements donnés		
Engagements de financement	397 119 734	501 134 611
En faveur d'établissements de crédit		
En faveur de la clientèle	397 119 734	501 134 611
Engagements de garantie	1 921 001 381	7 850 889 272
D'ordre d'établissements de crédit		

D'ordre de la clientèle	1 921 001 381	7 850 889 272
• Engagements sur titres		

## Passif

Passif	Exercice 2000	Exercice 2001
Dettes interbancaires	1 152 094 134	130 066 186
A vue	152 094 134	130 066 186
Trésor public, CCP	4 585	4 585
Autres établissements de crédit	152 089 549	130 061 601
A terme	1 000 000 000	
Dettes à l'égard de la clientèle	15 560 048 448	21 366 551 466
Comptes d'épargne à vue	626 203 683	775 514 666
Comptes d'épargne à terme		
Bons de caisse		
Autres dettes à vue	13 041 844 765	18 107 613 306
Autres dettes à terme	1 892 000 000	2 483 423 494
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	791 764 020	778 584 627
Comptes d'ordre et divers	279 321 978	245 591 744
Ecart d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	62 438 716	69 450 926
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Fonds affectés		
Fonds pour risques bancaires généraux	447 154 651	434 372 417
Capital	1 500 000 000	1 500 000 000
Primes liées au capital		
Réserves	799 099 919	875 367 909
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau	240 894	759 506
Résultat de l'exercice	301 786 602	244 345 041
Bénéfice en instance d'approbation		
Bénéfice de l'exercice	301 786 602	244 345 041
<b>Total du passif</b>	<b>20 893 949 362</b>	<b>25 645 089 822</b>

Hors bilan	Exercice 2000	Exercice 2001
Engagements reçus		
Engagements de financement		
Reçus d'établissements de crédit		
Engagements de garantie	2 235 287 715	2 333 811 718

Reçus d'établissements de crédit	2 235 287 715	2 333 811 718
Reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		

## Résultat

Comptes de résultat comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

### Charges

Charges	Exercice 2000	Exercice 2001
Intérêts et charges assimilées	208 855 577	284 568 984
Sur dettes interbancaires	65 678 110	34 888 127
Sur dettes à l'égard de la clientèle	143 177 467	249 680 857
Sur dettes représentées par un titre		
Autres intérêts et charges assimilées		
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	31 324 356	32 390 243
Charges sur opérations financières	4 403 723	1 616 288
Charges sur titres de placement		
Charges sur opérations de change	2 441 002	1 616 288
Charges sur opérations de hors bilan	1 962 721	
Charges diverses d'exploitation bancaire		
Frais généraux d'exploitation	1 162 659 331	1 370 457 069
Frais de personnel	452 805 599	492 999 486
Autres frais généraux	709 853 732	877 457 583
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	118 632 472	115 213 288
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	67 827 747	85 905 481
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux	90 890 539	
Charges exceptionnelles	2 246 124	2 804 222
Pertes sur exercices antérieurs	33 216 972	19 975 846
Impôts sur les bénéfices	20 422 000	66 617 475
Bénéfice	301 786 602	244 345 041

Total des charges	2 042 265 443	2 223 893 937
-------------------	---------------	---------------

## Produits

Produits	Exercice 2000	Exercice 2001
Intérêts et produits assimilés	884 014 580	1 056 470 658
Sur créances interbancaires	154 401 756	221 131 881
Sur créances sur la clientèle	729 612 824	835 338 777
Sur titres d'investissement		
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	298 803 824	352 611 910
Produits sur opérations financières	774 538 662	680 154 552
Produits sur titres de placement	347 777 544	260 941 861
Dividendes et produits assimilés	6 075 000	8 100 000
Produits sur opérations de change	420 686	411 112 691
Produits sur opérations de hors bilan		
Produits divers d'exploitation bancaire		
Produits généraux d'exploitation	49 883 943	56 152 058
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux		12 782 234
Produits exceptionnels	15 496 566	20 880 724
Produits sur exercices antérieurs	19 527 868	44 841 801
Pertes		
<b>Total des produits</b>	<b>2 042 265 443</b>	<b>2 223 893 937</b>

## Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 2000	Exercice 2001
Intérêts et produits assimilés	884 014 580	1 056 470 658
Sur créances interbancaires	154 401 756	221 131 881
Sur créances sur la clientèle	729 612 824	835 338 777
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Intérêts et charges assimilées	208 855 577	284 568 984
Sur dettes interbancaires	65 678 110	34 888 127
Sur dettes à l'égard de la clientèle	143 177 467	249 680 857
Sur dettes représentées par un titre		
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		

Marge d'intérêt	675 159 003	771 901 674
Produits de commissions	298 803 824	352 611 910
Charges de commissions	31 324 356	32 390 243
Résultat net des commissions	267 479 468	320 221 667
Résultats nets sur		
Opérations sur titres de placement	347 777 544	260 941 861
Dividendes et opérations assimilées	6 075 000	8 100 000
Opérations de change	418 245 116	409 496 403
Opérations de hors bilan	-1 962 721	
Résultat net sur opérations financières	770 134 939	678 538 264
Autres produits d'exploitation bancaire		
Autres charges d'exploitation bancaire		
Autres produits d'exploitation non bancaire	49 883 943	56 152 058
Autres charges d'exploitation non bancaire		
Frais généraux d'exploitation	-1 162 659 331	-1 370 457 069
Frais de personnel	-452 805 599	-492 999 486
Autres frais généraux	-709 853 732	-877 457 583
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	-118 632 472	-115 213 288
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations		
Résultat brut d'exploitation	481 365 550	341 143 306
Résultat net des corrections de valeur	-67 827 747	-85 905 481
Excédent net des dotations et reprises sur FRBG	-90 890 539	12 782 234
Résultat courant (avant impôt)	322 647 264	268 020 059
Résultat exceptionnel	13 250 442	18 076 502
Résultat sur exercices antérieurs	-13 689 104	24 865 955
Impôts sur les bénéfices	-20 422 000	-66 617 475
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>301 786 602</b>	<b>244 345 041</b>

## Résolutions

### Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2001, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice 2001 se solde donc par un bénéfice de 244 345 041 FCFA après une dotation aux amortissements de 115 213 288 FCFA, et une reprise du Fond pour Risques Généraux de 12 782 234 FCFA, et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 66 617 475 FCFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions visées par les articles 141 et 144 de l'ordonnance du 7 octobre 1992, et par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA) approuve sans réserve ledit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 2001.

Elle donne également quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat au cours du même exercice.

### Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur.

	En (FCFA)
Résultat de l'exercice	244 345 041
Réserve légale	36 651 756
Report à nouveau antérieur	759 506
Dividendes (12 % du capital)	180 000 000
Réserve facultative	28 000 000
Nouveau report à nouveau	452 791

### Troisième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'Etat de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 18% sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 984 F.CFA par action de 10.000 F.CFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera au Siège Social à compter du 1er juillet 2002 par estampillage du coupon n° 8 du certificat d'action remis à chaque actionnaire.

### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

## Annexes

### 1 Note sur les principes et méthodes comptables

#### Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA - NIGER sont établis selon les règles définies par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le règlement applicable aux banques des Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2001 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO.

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques.

#### Conversion des comptes du bilan libellés en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en FCFA au cours de change du 31/12/2001, cours communiqués par l'Agence Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

#### Les opérations et positions en devises

Les opérations de change sont évaluées à chaque arrêté mensuel ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants, et le résultat de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en FCFA dès la réception des avis d'encaissement ou paiement.

#### Les intérêts et les commissions bancaires

Les produits et charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément aux principes de la séparation des exercices.

Les intérêts sur créances en souffrance échappent à ce principe de comptabilisation et sont constatés pour mémoire

#### Comptes de la clientèle

Le classement de ces comptes par activité, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc..., n'a pas subi de modification.

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les créances commerciales, les crédits à court terme, moyen et long terme et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle.

Tous les comptes débiteurs en souffrance ont fait l'objet d'une attention particulière et des provisions pour dépréciation conséquentes ont été constituées.

Le taux retenu varie entre 20 et 100% selon la nature du risque et suivant les recommandations de la Banque Centrale. Le taux moyen des provisions au 31/12/2001 est de 92%. Les provisions pour dépréciation antérieurement constituées non utilisées ou devenues sans effet ont fait l'objet de reprises et viennent donc améliorer les résultats.

#### Les immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire :

Frais d'établissement	20%
Constructions	5%
Matériel de transport	33 1/3%
Aménagements installations	10%
Mobilier et matériel de bureau, outillage (selon nature)	10% -15%
Matériel informatique	20%

Les répartitions et entretiens sur les immobilisations, notamment sur le mobilier et le matériel informatique, sont enregistrés en charges.

## Provisions

Dans le souci de respecter les règles de prudence qui prévalent dans la profession, des provisions de " couverture de risques " ont été constituées. Un taux de 7% du ratio provisions pour risques, tel que retenu par le Conseil d'Administration, a été appliqué sur les comptes au 31 décembre 2001.

## 2 Observations sur le bilan

### 2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2000*		Au 31/12/2001*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	2 574	152	4 661	129
De 1 mois à 3 mois	324		657	
De 3 mois à 6 mois		1 000		
De 6 mois à 2 ans	1 407		5 385	
De 2 ans à 5 ans				
Plus de 5 ans				
<b>Total</b>	<b>4 305</b>	<b>1 152</b>	<b>10 703</b>	<b>129</b>

### 2.2 Opérations avec la clientèle

#### 2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Echéance	Au 31/12/2000*		Au 31/12/2001*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	5 707	14 907	6 068	20 147
De 1 mois à 3 mois		8		28
De 3 mois à 6 mois		930		666
De 6 mois à 2 ans		100		575
De 2 ans à 5 ans	1 515	8	1 586	8
Plus de 5 ans	13		13	
Créances en souffrance	101		41	
<b>Total</b>	<b>7 336</b>	<b>15 953</b>	<b>7 708</b>	<b>21 424</b>

#### 2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents économiques	Au 31/12/2000*		Au 31/12/2001*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	1 280	3 765	1 462	3 847
Entreprises privées	5 904	5 446	6 129	9 691
Sociétés d'état et établissements publics	146	343	82	290

Etat et organismes assimilés	6	6 399	35	7 596
<b>Total</b>	<b>7 336</b>	<b>15 953</b>	<b>7 708</b>	<b>21 424</b>

\*En millions de FCFA

Nature	Au 31/12/2000*	Au 31/12/2001*
Créances douteuses	449	548
Provisions pour dépréciation	-348	-506
Créances douteuses nettes	101	41

## 2.3 Immobilisations financières

Participations	Montant participation*		Capital*	Part BOA %
	Brut	Net		
Dans les banques et établissements financiers				
ACTIBOURSE S.A.	45	45	300	15%
BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	62	63	1 250	5%
Cauris investissement	130	130	5 000	2,6%
Sous total	238	238		
Dans les autres sociétés				
AISSA SARL	7	7	28	25%
SCI OLYMPE	30	30	200	15%
Ugan - Vie	58	58	580	10%
Sous total	95	95		
<b>Total participations</b>	<b>332</b>	<b>333</b>		

\* En millions de FCFA

## 2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2000*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2001*
Immobilisations brutes	134	52		186
Amortissements cumulés	109	15		124
<b>Total net</b>	<b>25</b>	<b>37</b>		<b>62</b>

## 2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2000*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2001*
Immobilisations brutes	1 168	205	118	1 255
Immobilisations en cours	71			71
Immobilisations d'exploitation	1 056	205	118	1 143

Immobilisations hors exploitation	41			41
Immobilisations par réalisation de garantie				
Amortissements	704	101	49	756
Immobilisations en cours				
Immobilisations d'exploitation	673	99	49	723
Immobilisations hors exploitation	31	2		33
Immobilisations par réalisation de garantie				
<b>Total net</b>	<b>464</b>	<b>104</b>	<b>69</b>	<b>499</b>

## 2.6 Autres Actifs/Passifs

### 2.6.1. Autres actifs

Nature	2000*	2001*
Débiteurs divers	662	511
Valeurs non imputées		
Valeurs à l'encaissement	549	343
Valeurs à rejeter en compensation	218	31
Dépôts et cautionnement	5	16
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	236	175
<b>Total</b>	<b>1 670</b>	<b>1 076</b>

### 2.6.2. Autres passifs

Nature	2000*	2001*
Dettes fiscales	69	77
Dettes sociales		1
Créditeurs divers	691	609
Dettes rattachées	32	58
Divers		34
<b>Total</b>	<b>792</b>	<b>779</b>

## 2.7 Comptes d'ordre et divers

### 2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	2000*	2001*
Charges comptabilisées d'avance	27	22
Produits à recevoir	23	29
Divers		
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>51</b>

### 2.7.2. - Passif

Comptes d'ordre et divers passif	2000*	2001*
Charges comptabilisées d'avance	279	244
Produits à recevoir		2
Divers		
<b>Total</b>	<b>279</b>	<b>246</b>

### 2.8 Provisions pour risques et charges

Nature	Au 31/12/2000*	Dotations	Reprises	Au 31/12/2001*
Charges de retraite	52	7		59
Engagements par signature				
Pertes et charges	10			10
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>7</b>		<b>69</b>

\* En millions de FCFA

### 2.9 Capitaux propres

#### 2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/2001*	Affectation résultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2000*
F.R.B.G.	447		-13	434
Primes liées au capital				
Réserve légale	243	45		288
Réserves règlementées	188			188
Autres réserves	368	31		399
Capital social	1 500			1 500
Report à nouveau		1		1
Résultat 2000	302	-302		0
Résultat 2001			244	244
<b>Total</b>	<b>3 048</b>	<b>-225</b>	<b>231</b>	<b>3 054</b>

#### 2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation)

1995 (Solde)	333
1996	100
1997	96
1998	128
1999	-301
2000	91

2001	-13
Total	434

### 2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - Niger s'élève à 1 500 millions de F CFA. Il est composé de 150 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	42.6%
BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN)	19.9%
Particuliers Nigériens	13,5%
Banque Ouest Africaine de Développement	15,0%
Proparco	5,0%
CFAO - Bénin	1,6%
Autres particuliers	2,4%

## 3 Engagements hors bilan

Nature	2000*	2001*
Engagements de financement donnés	397 119 734	501 134 611
En faveur d'établissement de crédit		
En faveur de la clientèle	397 119 734	501 134 611
Engagements de garantie donnés	1 921 001 381	7 850 889 272
D'ordre d'établissement de crédit		2 284 131 082
D'ordre de la clientèle	1 921 001 381	5 566 758 190
Engagements sur titres		

Nature	2000*	2001*
Engagements de financement reçus		
D'établissement de crédit		
Engagements de garantie reçus	2 235 287 715	2 333 811 718
D'établissement de crédit	2 235 287 715	2 333 811 718
De la clientèle		
Engagements sur titres		

Au 31 Décembre 2001, les engagements par signature s'élèvent à 8 352 millions de FCFA contre 2 318 millions de FCFA au 31 décembre 2000, marquant ainsi un accroissement exceptionnel de 260% sur l'exercice sous revue. Cette augmentation s'explique par l'augmentation de l'encours des crédits documentaires et la garantie à première demande apportée en faveur de BOA-BENIN, dans le cadre de l'émission de son emprunt obligataire.

## 4 Observations sur le compte de résultat

### 4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2000*	2001*
Sur créances interbancaires	154	221

A vue	54	84
A terme	100	137
Sur créances de la clientèle	730	835
Créances commerciales	62	47
Autres crédits à court terme	122	149
Comptes ordinaires débiteurs	421	457
Crédits à moyen terme	125	182
<b>Total</b>	<b>884</b>	<b>1 056</b>

\* En millions de FCFA

#### 4.2 Intérêts et charges assimilées

<b>Nature</b>	<b>2000*</b>	<b>2001*</b>
Sur dettes interbancaires	66	35
A vue	31	31
A terme	35	4
Sur dettes à l'égard de la clientèle	143	250
A vue	57	70
A terme	86	180
<b>Total</b>	<b>209</b>	<b>285</b>

#### 4.3 Commissions

<b>Nature</b>	<b>2000*</b>	<b>2001*</b>
Commissions perçues (produits)	299	353
Sur opérations de trésorerie et interbancaires	241	253
Sur opérations avec la clientèle	58	100
Commissions versées (charges)	31	32
Sur opérations de trésorerie et interbancaires	31	32
Sur opérations avec la clientèle		

#### 4.4 Frais généraux d'exploitation

##### 4.4.1. Frais de personnel

<b>Nature</b>	<b>2000*</b>	<b>2001*</b>
Salaires et traitements	400	406
Charges sociales	52	87
<b>Total</b>	<b>452</b>	<b>493</b>

##### 4.4.2. Autres frais généraux

<b>Nature</b>	<b>2000*</b>	<b>2001*</b>
Impôts, taxes et versements assimilés	27	27
Redevance de crédit bail		
Loyers	64	123

Carburants, Entretien et réparations	38	45
Primes d'assurance	48	49
Intermédiaires et honoraires	248	302
Publicité, publications et relations publiques	30	23
Déplacements missions et réceptions	22	25
Frais postaux et frais de télécommunications	100	116
Achats non stockés de matières et fournitures	82	102
Jetons de présence	6	9
Moins values de cessions		
Autres frais généraux	45	56
<b>Total</b>	<b>710</b>	<b>877</b>

#### 4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2000*	2001*
Dotations aux amortissements		
Des immobilisations d'exploitation	106	99
Des immobilisations hors exploitation	4	2
Reprises		
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>101</b>

#### 4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2000*	2001*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	90	73
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif		
Dotations aux provisions pour risques et charges	10	13
Pertes sur créances irrécouvrables		
Reprises de provisions sur créances en souffrance	-20	-4
Reprises de provisions sur autres éléments d'actif		
Reprises de provisions pour risques et charges	-12	
Récuperations sur créances amorties		
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>86</b>

\* En millions de FCFA

## 5 Autres informations

### 5.1 Effectifs moyens

Catégories	2000	2001
Cadres expatriés	3	3
Cadres locaux	8	10
Gradés	4	4

Employés	32	30
Personnel non bancaire	5	5
Personnel temporaire	13	20
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>72</b>

## 5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	2000*	2001*
Actif		
Opérations de trésorerie		
Billets et monnaies	344	308
Correspondants bancaires	1 807	416
Valeurs à l'encaissement et divers	856	824
Passif		
Opérations de trésorerie		
Correspondants bancaires		6
Refinancements		
Autres sommes dues		
Opérations avec la clientèle		
Comptes ordinaires	654	699

## 5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2001

Nature	Affectation (FCFA)
Résultat de l'exercice	244 345 041
Réserve légale	36 651 756
Report à nouveau antérieur	759 506
Dividende (12% du capital)	180 000 000
Réserves facultatives	28 000 000
Nouveau report à nouveau	452 791

## 6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	1997	1998	1999	2000	2001
Capital en fin d'exercice					
Capital social*	1 250	1 250	1 500	1 500	1 500
Nombre des actions ordinaires existantes	125 000	125 000	150 000	150 000	150 000
Opérations et résultats de l'exercice*					
Chiffre d'affaires	2 016	2 419	2 337	2 042	2 224
Bénéfice avant impôts, amort. et prov.	691	915	652	651	494
Impôt sur les bénéfices	254	151	315	20	67
Bénéfice après impôts, amort. et prov.	698	340	358	189	244
Résultat par action					
Après impôts, avant amort. et prov.	6.97	4.32	4.80	4.80	3.16
Après impôts, amort. et prov.	5.58	2.72	2.86	1.26	1.63

Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	57	59	63	65	72
Montant de la masse salariale de l'exercice*	376	375	442	420	419
Sommes versées au titre des avantages sociaux*	42	50	54	43	74

\* En millions de FCFA